



Département des sciences de l'éducation
Programme en enseignement de l'éducation physique et à la santé

Guide de formation pratique
Stage I : Initiation à l'enseignement de l'éducation physique et à la santé au préscolaire et au
primaire 3STA801
ET
Stage II : Initiation à l'enseignement de l'éducation physique et à la santé au secondaire 3STA802

AOÛT 2024

Table des matières

Introduction.....	1
1. Philosophie du programme de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé 2	
2. Présentation des stages	3
2.1 La formation au BEEPS, point de départ du développement professionnel.....	3
3. Compétences professionnelles attendues en enseignement.....	5
4. Visées des stages I et II	10
4.1 Compétences prioritaires.....	10
4.2 Compétences en développement.....	11
4.3 Compétences si la situation se présente.....	12
5. Déroulement des stages I et II	13
5.1 Préparation du stage	13
5.2 Réalisation du stage	14
5.2.1 Phase d'observation	14
5.2.2 Phase d'intégration.....	14
5.2.3 Phase de prise en charge.....	14
6. Attitudes professionnelles, tâches et travaux à réalisés de la personne stagiaire.....	15
6.1 Attitudes professionnelles attendues de la personne stagiaire.....	15
6.2 Tâches attendues de la personne stagiaire	15
Tâches de la personne stagiaire	16
6.3 Travaux à réaliser par la personne stagiaire :	18
6.3.1 Curriculum Vitae	18
Principes clés pour construire un Curriculum Vitae	19
6.3.2 Plan de stage.....	20

6.3.3	Analyse du milieu	24
	Analyse du milieu de stage	25
6.3.4	Grille d'observation de l'enseignant(e) associé(e)	26
6.3.5	Grilles d'observation des élèves au préscolaire/primaire et au secondaire.....	31
6.3.6	Planification	38
6.3.7	Rapport réflexif	40
6.3.8	Auto-évaluation.....	42
7.	Rôles et responsabilités de la personne enseignante associée.....	45
7.1	Avant le stage	45
7.2	Pendant le stage.....	45
7.3	Fin du stage	45
7.4	Recommandations pour le prochain stage.....	46
7.5	Évaluation sommative du stagiaire.....	58
8.	Rôles et responsabilités de la personne superviseuse de stage.....	59
8.1	Avant le début du stage	59
8.2	Pendant le stage.....	59
8.3	Fin du stage	59
8.4	Évaluation du stagiaire	59
9.	Évaluation sommative de la personne stagiaire	62
10.	Règles sur la formation pratique.....	64
10.1	Éthique professionnelle	64
10.2	Antécédents judiciaires : Vérification des antécédents judiciaires du personnel scolaire	64
10.3	Absences et retard durant les stages et politique de harcèlement.....	64
10.4	Suppléance	64
	Conclusion.....	65
	Lectures inspirantes	66

INTRODUCTION

Le guide de stage est un outil essentiel conçu pour encadrer et faciliter le processus de stage pour toutes les parties impliquées : la personne stagiaire, enseignante associée, et superviseure. Ce guide a pour objectif de clarifier les rôles et responsabilités de chacun, de définir les tâches à accomplir, et d'expliquer les critères d'évaluation des compétences.

Pour la personne stagiaire

Le stage représente une opportunité précieuse d'appliquer les connaissances théoriques acquises en formation dans un contexte professionnel réel. En tant que stagiaire, vous serez responsable de l'exécution de tâches spécifiques qui vous permettront de développer et de démontrer vos compétences pratiques. Ce guide vous fournira des informations sur vos objectifs de stage, les tâches et travaux à réaliser, le nombre de jours de prises en charge complète des groupes et les attentes en matière de rendement.

Pour la personne enseignante associée

Vous jouez un rôle clé dans l'encadrement pédagogique quotidien de la personne stagiaire. Vous serez chargé de suivre l'évolution de la personne stagiaire, de fournir des conseils et un soutien pédagogique, et d'évaluer les progrès réalisés en fonction des objectifs pédagogiques définis. Ce guide vous aidera à comprendre vos responsabilités, les critères d'évaluation, et la manière de soutenir efficacement la personne stagiaire tout au long de son expérience.

Pour la personne superviseure

En tant que personne superviseure, vous êtes responsable de l'encadrement académique du stagiaire et de l'évaluation finale de la personne stagiaire. Votre rôle inclut l'analyse des tâches réflexives, et la supervision de leur exécution.

Ce guide vous fournira des directives sur la gestion des tâches, l'évaluation des compétences, et les modalités de communications avec la personne enseignante associée. Par ailleurs, il vous incombera de veiller à ce que les besoins de la personne stagiaire soient pris en considération et de suivre son évolution afin de garantir le respect de toutes les étapes. Vous devrez rester disponible pour ajuster le déroulement du stage en conséquence.

En suivant les directives fournies dans ce guide, nous souhaitons une expérience de stage enrichissante et productive pour toutes les parties.

1. PHILOSOPHIE DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ

Le plaisir, plus précisément cette relation de plaisir à la pratique des activités physiques et sportives, « doit être considéré comme l'acquisition fondamentale en éducation physique, conditionnant toutes les autres acquisitions et leur réinvestissement, et en définitive leur utilité sociale » (Delignières et Garsault, 2004). À l'issue de la formation au BEEPS de l'UQAC, les personnes étudiantes posséderont une spécialisation concernant la prise en compte des émotions des élèves au service de leur engagement et de leur motivation dans et pour les apprentissages en EPS. Cette spécialisation permettra aux futures enseignantes et aux futurs enseignants d'EPS d'être experts du soutien au plaisir d'apprendre de leurs élèves, tant dans une visée à court terme (engagement dans les apprentissages disciplinaires, selon une capacité à susciter le « plaisir d'agir » des élèves) qu'à long terme (engagement dans un mode de vie sain et actif, selon une capacité à susciter la « joie d'apprendre » des élèves). Les personnes étudiantes du BEEPS de l'UQAC seront capable de mobiliser plusieurs outils, scientifiquement ancrés, issus de traditions épistémologiques différentes et ayant fait leur preuve sur le plan pratique, afin de mettre en œuvre des planifications (pôle didactique) ainsi que des interactions (pôle pédagogique) permettant de prendre en compte les deux visées de la capacité à susciter le plaisir d'apprendre des élèves. De plus, les personnes étudiantes seront en mesure de développer, chez leurs élèves, la capacité à apprendre à gérer leurs émotions selon des objectifs d'apprentissage précis.

Sur le plan de l'accompagnement des étudiants et des étudiantes et afin d'en arriver à cette compétence, la pratique réflexive de ces derniers et ces dernières sera développée afin qu'ils et elles puissent adopter plus de postures actives d'apprenants qui les place au premier rang d'une logique de coconstruction des savoirs enseignants.

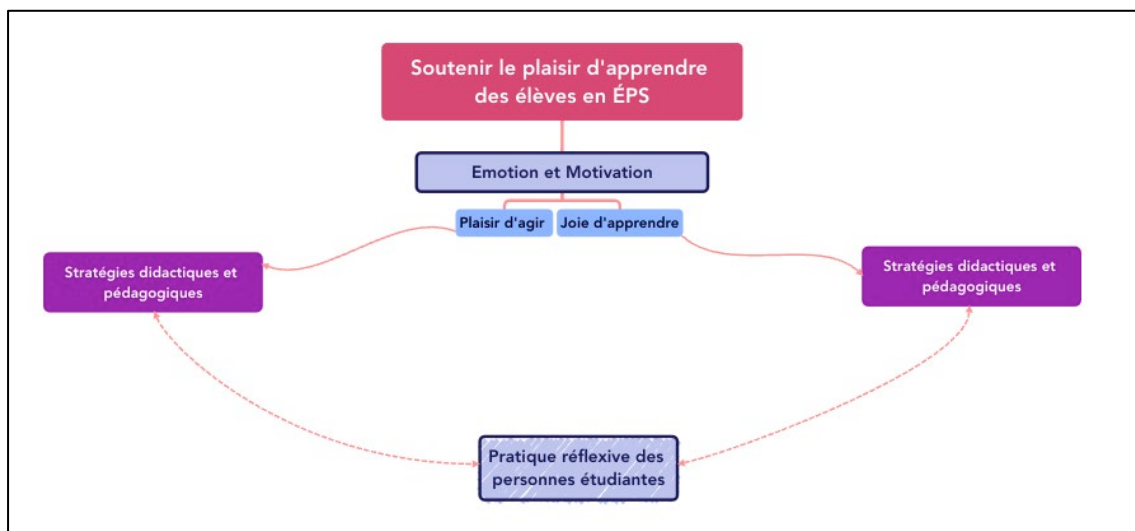


Schéma de l'orientation conceptuelle et pratique du BEEPS

2. PRÉSENTATION DES STAGES

2.1 La formation au BEEPS, point de départ du développement professionnel

La formation pratique du programme de Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé (BEEPS) est un volet important de la formation initiale de la future personne enseignante. Elle permet la mise en application des compétences professionnelles nécessaires à l'enseignement. Dans la formation au BEEPS, la formation pratique se traduit par la réalisation de 4 stages dans les différents milieux où la future personne enseignante est appelée à œuvrer : deux stages dans des écoles de niveau préscolaire/primaire et deux dans des écoles de niveau secondaire.

Le **stage 1** (3STA801) se déroule dans un environnement d'enseignement préscolaire/primaire. Il a pour but d'initier les étudiants à la profession enseignante et à la clientèle des jeunes élèves âgés de 4 à 12 ans. Ce stage, qui dure 16 jours, se tient au cours du deuxième trimestre de la formation. Pendant ce stage, il doit être entièrement responsable des groupes pendant au moins 5 jours.

Le **stage 2** (3STA802) se déroule dans un environnement d'enseignement secondaire. Durant ce stage, l'étudiant continuera à s'initier à la profession d'enseignant tout en découvrant le milieu et les élèves du secondaire (âgés de 13 à 17 ans). Ce stage, qui dure également 16 jours, se déroule au troisième trimestre de la formation. De plus, la personne étudiante aura la responsabilité complète des groupes pendant au moins 5 jours.

Le **stage 3** (3STA803), d'une durée de 35 jours, se déroule dans un environnement d'enseignement préscolaire/primaire. Il a pour principal objectif de permettre aux étudiantes et aux étudiants de renforcer et de consolider les compétences professionnelles indispensables à l'enseignement. Pendant ce stage, la personne étudiante doit assumer la charge complète des groupes et développer son autonomie professionnelle en milieu d'enseignement préscolaire/primaire, après avoir observé chaque groupe au moins une fois.

Au **stage 4** (3STA804), se déroule en milieu d'enseignement secondaire pendant une période de 45 jours. Tout comme le stage 3, ce stage a pour objectif de développer les compétences professionnelles nécessaires à l'enseignement en prenant en charge entièrement les groupes-classes, après avoir observé chaque groupe au moins une fois.

Enfin, il est important de rappeler que la formation initiale demeure un point de départ du développement professionnel de l'étudiant universitaire. Si la profession enseignante nécessite la maîtrise de 13 compétences professionnelles, ce n'est qu'avec l'expérience que la future personne enseignante pourra arriver à une maîtrise efficiente de l'ensemble des compétences. Cependant, au terme de sa formation initiale, la personne étudiante doit démontrer de l'autonomie professionnelle dans l'exercice de ses fonctions, sans toutefois être comparée à un enseignant présentant plusieurs années d'expérience.

3. COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES EN ENSEIGNEMENT

Dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (ministère de l'Éducation, 2020¹), le ministère de l'Éducation du Québec définit 13 compétences professionnelles nécessaires à l'enseignement. Ces treize compétences se subdivisent en 5 grandes catégories comme le démontrent le tableau 1 suivant.

Tableau 1 : Catégories des compétences

CATÉGORIE 1 : LES COMPÉTENCES FONDATRICES ELLES SE CARACTÉRISENT PAR LEUR GÉNÉRALITÉ	
Compétences	Visées
1- Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture	<i>« Par l'intégration de repères culturels riches et signifiants aux situations d'enseignement et d'apprentissage et l'adoption d'une approche culturelle de l'enseignement, l'enseignante ou l'enseignant permet à l'élève de découvrir ou de mieux comprendre des éléments de la culture, notamment ceux de la culture propre à la discipline enseignée, c'est-à-dire les savoirs et les savoir-faire, les pratiques, les outils et les techniques, les méthodes et les procédures, l'histoire de la discipline ainsi que les enjeux... » (MEQ, 2020, p.48)</i>
2- Maîtriser la langue d'enseignement	<i>« Comme la culture, la maîtrise de la langue d'enseignement va bien au-delà d'une compétence technique, car c'est elle qui rend possible la communication éducative tout en incarnant l'univers symbolique dans lequel elle prend forme. Par conséquent, l'enseignante ou l'enseignant est responsable de la qualité de la langue parlée et écrite, non seulement avec</i>

¹ Ministère de l'Éducation (2020). *Référentiel de compétences professionnelles : Profession enseignante*. Québec : Gouvernement du Québec.

	ses élèves, mais aussi devant toute autre interlocutrice ou tout autre interlocuteur : parent, collègue, autre professionnelle ou professionnel, etc. » (MEQ, 2020, p.50)
--	--

CATÉGORIE 2 : COMPÉTENCES DU CHAMP D'INTERVENTION 1 ELLES SONT JUGÉES PRIORITAIRES POUR L'EXERCICE DU MÉTIER D'ENSEIGNANT	
Compétences	Visées
3- Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage	« La conception et la planification des activités et des situations d'enseignement et d'apprentissage constituent un moment pédagogique fort au cours duquel l'enseignante ou l'enseignant prévoit l'essentiel de ce qu'elle ou il devra mettre en œuvre pour favoriser les apprentissages et leur progression. » (MEQ, 2020, p.54)
4- Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage	« La mise en œuvre et la supervision des situations d'enseignement et d'apprentissage coïncident avec un autre moment pédagogique important, soit l'interaction avec le groupe classe. Elles concernent donc l'action proprement dite de l'enseignante ou de l'enseignant avec ses élèves en vue de soutenir leurs apprentissages en fonction des contenus des programmes d'études. » (MEQ, 2020, p.56)
5- Évaluer les apprentissages	« Dans la pratique, l'évaluation comme aide à l'apprentissage favorise sa régulation ainsi que la mise en place de moyens différenciés pour répondre aux divers besoins des élèves. L'évaluation qui a pour fonction la reconnaissance des compétences vise, quant à elle, à vérifier si le niveau attendu de développement des compétences est atteint. De plus, cette reconnaissance est à la base des décisions liées à la sanction des études, une responsabilité partagée par l'enseignante ou l'enseignant et les autorités responsables de la diplomation. » (MEQ, 2020, p.58)

6- Gérer le fonctionnement du groupe-classe	« La gestion de la classe appartient au même moment pédagogique que la gestion des apprentissages : l'interaction avec le groupe-classe. (...) Par la gestion du fonctionnement du groupe-classe, l'enseignante ou l'enseignant maximise le temps consacré aux apprentissages, l'un des facteurs clés de la réussite des élèves (Bissonnette, Gauthier et Castonguay, 2016). Elle ou il utilise également sa gestion de classe pour apprendre aux élèves à reconnaître et à respecter les règles propres à la vie en collectivité et, ainsi, les amener à développer les compétences sociales à la base du savoir-vivre ensemble : le respect des autres avec l'écoute et l'empathie qu'il suppose, la connaissance des limites à ne pas dépasser et des règles à respecter, la gestion de ses émotions, etc. » (MEQ, 2020, p.60)
7- Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves	« Dans son acception la plus large, la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves se rapporte à l'ensemble des mesures mises en œuvre par l'enseignante ou l'enseignant pour s'adapter, en fonction de son contexte, à la diversité de ses élèves. L'enseignante ou l'enseignant propose ainsi une variété de contenus, de structures, de productions et de processus adaptés à leurs besoins, et ce, quelles que soient leurs différences, afin de favoriser leur réussite et de soutenir leur développement d'une manière optimale » (MEQ, 2020, p.62)
8-Soutenir le plaisir d'apprendre	« Soutenir le plaisir d'apprendre des élèves, par la proposition de situations d'enseignement et d'apprentissage stimulantes et signifiantes, contribue à leur développement intégral. En donnant ainsi du sens aux apprentissages, l'enseignante ou l'enseignant maintient chez l'élève l'envie d'apprendre, qui représente la clé de voûte de sa réussite éducative. » (MEQ, 2020, p.64)

CATÉGORIE 3: COMPÉTENCES DU CHAMP D'INTERVENTION 2 ELLES FONT RESSORTIR L'IMPORTANCE DU TRAVAIL COLLABORATIF EN ENSEIGNEMENT	
Compétences	Visées
9- S'impliquer activement au sein de l'équipe-école	« L'activité enseignante dépasse le contexte de la classe ou les relations avec les élèves. Au sein de l'école, l'enseignante ou l'enseignant fait partie d'une équipe dont tous les membres sont appelés à se concerter afin de prendre des décisions cohérentes et de coordonner leurs interventions dans l'intérêt des élèves. » (MEQ, 2020, p.68)
10- Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté	« L'établissement de relations constructives avec la famille et différents partenaires de la communauté s'inscrit dans un esprit de collaboration où la contribution de chacune et de chacun vise la consolidation et l'enrichissement des apprentissages des élèves. » (MEQ, 2020, p.70)

CATÉGORIE 4 : COMPÉTENCE DU CHAMP D'INTERVENTION 3 ELLE RAPPELLE L'IMPORTANCE DE LA FORMATION CONTINUE	
Compétence	Visées
11- S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession	« L'école et la société comptent sur les enseignantes et les enseignants pour assurer la qualité de l'éducation ainsi que la réussite des nouvelles générations. Dès lors, il appartient à chacune d'elles et à chacun d'eux de s'investir dans leur développement professionnel tout au long de leur carrière, afin de mettre à jour, d'enrichir et d'élargir leurs connaissances, leurs compétences et leurs expériences professionnelles pour la réussite éducative des élèves (...) » (MEQ, 2020, p.74)

CATÉGORIE 5 : LES COMPÉTENCES TRANSVERSALES ELLES RÉFÈRENT À L'EXPLOITATION DU NUMÉRIQUE ET L'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE	
Compétences	Visées
12- Mobiliser le numérique	« La transformation de l'école, qui découle, entre autres, d'un contexte social en pleine mutation technologique, suppose l'adoption, de la part des enseignantes et des enseignants, d'une posture critique et avisée au regard de l'utilisation des outils numériques en contexte scolaire. Cette posture les conduit à choisir les outils qui peuvent contribuer à l'élargissement et à l'enrichissement des apprentissages. » (MEQ, 2020, p.78)
13- Agir en accord avec les principes éthiques de la profession	« L'adoption et la valorisation de comportements éthiques et responsables constituent la base de la relation de confiance que le personnel enseignant doit établir et maintenir avec la société. Ce lien de confiance s'enracine dans les relations que l'enseignante ou l'enseignant tisse au quotidien avec ses élèves, ses pairs et les autres membres de la communauté, et par lesquelles elle ou il contribue à bâtir autour de l'élève un climat et un environnement propices à sa réussite éducative. » (MEQ, 2020, p.80)

Le développement des 13 compétences professionnelles s'amorce lors de la formation initiale et parfois même avant pour se poursuivre tout au long de la carrière de la personne enseignante (MEQ, 2020). Comme le mentionne le MEQ, il est difficile pour la personne stagiaire d'avoir la pleine maîtrise des 13 compétences au terme de sa formation initiale. Plusieurs compétences devront être maîtrisées, alors que d'autres se développeront par des activités de formation continue.

Ainsi, les compétences fondatrices et celles du champ d'intervention 1 devront être largement maîtrisées à la fin de la formation initiale. Il apparaît donc nécessaire de mettre l'emphasis sur celles-ci lors des activités de formation universitaire. Cependant, cela ne signifie pas qu'il faille délaisser les autres compétences. Au contraire, elles devront également être développées de manière continue sans toutefois faire l'objet d'attentes similaires quant à leur niveau de maîtrise. Dans ce contexte, il est justifié d'établir une progression dans le développement et l'évaluation des 13 compétences qui tient compte du cheminement de la personne étudiante dans sa formation universitaire.

4. VISÉES DES STAGES I ET II

Les deux premiers stages visent à initier et à familiariser l'étudiant et l'étudiante avec la profession enseignante. Un des principaux objectifs pour l'étudiant est de confirmer son choix de carrière. Ainsi, il est attendu que l'étudiant se familiarise avec les aspects suivants et s'engage dans le développement de ses compétences professionnelles. À cet effet, il est recommandé que l'étudiant ne prenne jamais la responsabilité complète du groupe durant les 5 premiers jours de stage. La personne étudiante doit pouvoir se familiariser avec l'environnement et les méthodes de la personne enseignante associée par une observation active et un rôle d'assistant. Cela vise à offrir à la personne étudiante une première expérience émotionnellement sécurisante (Petiot et Visioli, 2022)². Ensuite, la personne stagiaire doit vivre l'intégralité de la charge des groupes sous sa responsabilité pendant les 5 à 8 derniers jours de son stage.

Les stages I et II permettent de se familiariser avec :

- Le milieu préscolaire/primaire et secondaire : le fonctionnement de l'école, les installations, les services, etc.;
- La tâche et les responsabilités de l'enseignant(e) en éducation physique et à la santé;
- Les caractéristiques des élèves des niveaux préscolaire/primaire et secondaire;
- Les pratiques pédagogiques de l'enseignant(e) associé(e);
- La prise en charge complète.

Pour ces deux stages, six compétences sont jugées prioritaires et font l'objet d'une évaluation sommative et sept autres font l'objet d'une évaluation formative ou si le contexte le permet.

4.1 Compétences prioritaires

Compétence 3 - Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

- La personne stagiaire doit acquérir des compétences pour planifier des séances avec des intentions pédagogiques adaptées aux élèves, en utilisant des progressions et des activités éducatives qui facilitent l'apprentissage.

Compétence 4 - Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage

- La personne stagiaire doit être capable de prendre en charge les groupes qui lui sont confiés à la fin du stage. Elle doit afficher un bon leadership enseignant et appliquer les principes pédagogiques qui favorisent l'apprentissage.

² Petiot, O. et Visioli, J. (2022). *Les émotions en contexte scolaire*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.

Compétence 6 - Gérer le fonctionnement du groupe-classe

- La personne stagiaire doit veiller au respect des règles de fonctionnement du groupe-classe et instaurer un climat de travail propice à l'apprentissage.

Compétence 8 - Soutenir le plaisir d'apprendre

- La personne stagiaire doit être positive, curieuse et dynamique, en visant à créer un environnement de travail agréable pour les élèves.

Compétence 11 - S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

- La personne stagiaire doit faire preuve de réceptivité aux critiques, de capacité d'auto-évaluation et de motivation à s'améliorer en permanence.

Compétence 13 - Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

- La personne stagiaire doit adopter une attitude professionnelle similaire à celle d'un(e) enseignant(e) en poste (ponctualité, discrétion, respect, motivation, autonomie, etc.).

4.2 Compétences en développement

Compétence 1 - Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

- La personne stagiaire doit montrer une compréhension des contenus des programmes d'EPS, être capable de faire des liens avec sa propre discipline et celles des autres, et encourager l'esprit critique des élèves dans un climat inclusif."

Compétence 2 - Maîtriser la langue d'enseignement

- La personne stagiaire doit démontrer une bonne maîtrise de la langue parlée et écrite.

Compétence 5 -Évaluer les apprentissages

- La personne stagiaire peut participer à des activités d'évaluation (formative ou sommative) sous la supervision de la personne enseignante associée.

Compétence 7 – Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

- La personne stagiaire doit déployer tous les efforts nécessaires en proposant diverses approches pour répondre aux besoins spécifiques des élèves et favoriser leur réussite. Cela implique que chaque élève est unique et qu'il peut y avoir des différences significatives entre eux dans divers aspects de leur apprentissage et de leur développement.

Compétence 12 -Mobiliser le numérique

- La personne stagiaire doit faire preuve d'une utilisation pertinente du pédago numérique dans un ou plusieurs aspects de son enseignement (préparation, gestion de classe, enseignement, évaluation, etc.)."

4.3 Compétences si la situation se présente

Compétence 9 -S'impliquer activement au sein de l'équipe-école

- La personne stagiaire doit s'efforcer de s'intégrer à l'équipe-école en échangeant avec ses membres pendant les pauses et/ou les réunions, et en participant aux rencontres des enseignants en EPS.

Compétence 10 -Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté

- La personne stagiaire peut assister aux rencontres.

5. DÉROULEMENT DES STAGES I ET II

Les stages I et II sont durée de 16 jours et se déroulent au deuxième et au troisième trimestre de la formation initiale. Ces stages durent généralement 4 semaines (4 jours par semaine). Les participants et les participantes aux stages exercent des responsabilités particulières à effectuer avant, pendant et après le stage pour garantir son bon déroulement.

5.1 Préparation du stage

a) Demande de stage

La demande d'un stage est la première étape pour concrétiser un stage. Au moment de son inscription (au cours du trimestre précédent), la personne étudiante est encouragée à remplir le formulaire de demande de stage et recevoir une confirmation de son lieu de stage dans les semaines qui suivent.

b) Rencontre d'informations avec la personne responsable des stages au programme

Le ou la stagiaire doit assister à une réunion pré-stage organisée par le responsable des stages au programme en EPS au début du trimestre. Au cours de cette réunion, le fonctionnement global du stage est exposé.

c) Rédaction du CV et du plan de stage

Le curriculum vitae permet à la personne superviseure et à l'enseignant ou l'enseignant associé de mieux connaître l'étudiant(e) afin d'ajuster l'accompagnement. Le plan de stage aide le stagiaire à faire le point sur ses compétences et à définir les priorités de formation pour ses stages I et II.

d) Rencontre avec la personne superviseure de stage

Dès que le stage est confirmé, la personne stagiaire doit contacter la personne superviseure pour fixer un rendez-vous. Lors de cette rencontre, la personne stagiaire doit présenter son curriculum vitae et son plan de stage pour approbation. Cette réunion permet également au superviseur de préciser le fonctionnement du stage et de répondre aux questions du stagiaire. Ensuite, la personne stagiaire doit également informer la personne enseignante associée qu'il le recontactera après avoir rencontré la personne superviseure de stage.

e) Rencontre pré-stage avec la personne enseignante associée

Sans l'autorisation de la personne encadrante de stage, il est impossible pour le stagiaire ou la stagiaire de se rendre dans son milieu de stage (école). Une fois que la personne superviseuse de stage a donné son accord, la personne stagiaire prend un rendez-vous avec la personne enseignante associée pour effectuer une visite pré-stage. Lors de cette réunion, la personne stagiaire doit :

- Présenter son CV et son plan de stage;
- Donner ses coordonnées et son horaire de cours à l'université;
- Se familiariser sur le fonctionnement de l'école, la matière à enseigner, ses exigences, les méthodes d'enseignement, etc.

5.2 Réalisation du stage

5.2.1 Phase d'observation

Au cours des premiers jours de stage, la personne stagiaire doit observer chaque groupe au moins une fois. Après avoir discuté avec la personne enseignante associée, la personne stagiaire doit réaliser *l'Analyse du milieu* et la faire parvenir à la personne qui supervise son stage. À la suite de ses observations, la personne stagiaire doit compléter la *Grille d'observation de l'enseignante associée* et la *Grille d'observation des élèves*.

5.2.2 Phase d'intégration

Pendant la deuxième partie du stage, la personne stagiaire doit progressivement s'intégrer en prenant en charge certaines portions de la séance. Toujours sous la supervision de la personne l'enseignante associée, la personne stagiaire commence à assumer des responsabilités telles que l'échauffement, l'explication des éducatifs, l'arbitrage, et la gestion du groupe lors des déplacements aux vestiaires. Durant cette phase, la personne enseignante associée doit graduellement déléguer les responsabilités à la personne stagiaire afin qu'elle soit prête à prendre en charge l'ensemble des tâches.

5.2.3 Phase de prise en charge

Durant les 5 à 8 derniers jours de stage, il est crucial que le stagiaire ou la stagiaire puisse assumer entièrement et de manière autonome la responsabilité du groupe-classe. Cela signifie que ce dernier ou cette dernière doit planifier ses séances et montrer une aisance à gérer les activités d'apprentissage dans un climat de classe respectueux et propice à l'apprentissage. Il doit compléter son rapport réflexif pour chaque journée de charge complète. À la fin du stage, il doit réaliser son auto-évaluation.

NOTE : La date limite d'annulation du stage équivaut à 13.3 % ou moins du stage et la date limite l'abandon sans mention d'échec est égale à 60 % et moins du stage.

6. ATTITUDES PROFESSIONNELLES, TÂCHES ET TRAVAUX À RÉALISÉS DE LA PERSONNE STAGIAIRE

6.1 Attitudes professionnelles attendues de la personne stagiaire

La personne stagiaire qui ne respecte pas les normes de comportement ou d'attitude éthiques de la profession sera d'abord averti. Lorsque la personne enseignante ne remarque pas de progrès, il sera possible de mettre fin au stage.

- *Autonomie*: Respecter les horaires, les règles et les consignes. Prendre en charge ses tâches et ses devoirs avec sérieux.
- *Ponctualité* : Arriver à l'heure aux cours, aux réunions et aux rendez-vous. La personne stagiaire peut demander à la personne enseignante associée l'heure à laquelle il ou elle souhaite sa présence.
- *Préparation* : Planifier et organiser les séances de manière réfléchie et adaptée aux besoins des élèves, tout en s'assurant de susciter le plaisir d'apprendre des élèves.
- *Engagement* : Montrer de l'enthousiasme et de l'intérêt pour l'enseignement et pour le développement des compétences des élèves.
- *Adaptabilité* : Être capable de s'ajuster aux imprévus et aux différentes situations rencontrées durant le stage.
- *Communication* : Échanger de manière claire et respectueuse avec les élèves, l'enseignant(e), les collègues et la direction.
- *Collaboration* : Travailler en équipe, s'il y a lieu, avec les autres enseignants et enseignantes et le personnel de l'école pour assurer la cohérence des interventions éducatives.
- *Réflexion* : Analyser ses pratiques, accepter les critiques constructives et chercher à s'améliorer constamment.
- *Respect* : Adopter une attitude respectueuse envers tous les élèves, indépendamment de leurs capacités, origines ou comportements.
- *Éthique* : Faire preuve d'intégrité et de professionnalisme dans toutes les situations.
- *Empathie* : Comprendre et prendre en compte les émotions et les besoins des élèves.
- *Leadership* : Savoir établir et maintenir une discipline positive et équitable au sein du groupe-classe.
- *Créativité* : Proposer des activités variées et stimulantes pour les élèves, en intégrant de nouvelles méthodes pédagogiques.
- *Sécurité* : Assurer la sécurité physique et émotionnelle des élèves pendant les activités d'apprentissage.

6.2 Tâches attendues de la personne stagiaire

Au cours de ses stages, il est toujours attendu que la personne stagiaire accomplisse certaines tâches de manière professionnelle, efficace et autonome.

Tâches de la personne stagiaire

Phase d'observation

1. *Observer chaque groupe au moins une fois* : La personne en stage observe attentivement les méthodes et stratégies d'enseignement, les types d'élèves, les interactions avec les élèves et la gestion de groupe de la personne enseignante.

Phase d'intégration

2. *Assister la personne enseignante associée pendant les séances d'éducation physique*: Elle apporte son soutien en assistant la personne enseignante dans diverses tâches. Exemples, les planifications, ou encore aller chercher les élèves en classe pour les conduire au gymnase.

3. *Préparer le matériel nécessaire pour les séances et les éducatifs*: La personne en stage s'occupe de rassembler et de préparer le matériel requis pour chaque séance, y compris les équipements sportifs, les ballons, le chronomètre, les cônes, etc.

4. *Animer des échauffements ou des activités spécifiques sous la supervision de la personne l'enseignante associée* : Elle prend en charge certaines parties des cours, comme les échauffements, des éducatifs ou des activités spécifiques, tout en étant supervisé par la personne enseignante.

5. *Encadrer les élèves lors des éducatifs et les activités d'apprentissage*: La personne en stage supervise les élèves pendant les éducatifs, en veillant à leur sécurité, en fournissant des instructions claires et en encourageant leur participation. Cette tâche se réalise au moment de l'intégration ou de la charge complète du groupe.

6. *Assister à la gestion de groupe et contribuer au maintien de la discipline pendant les séances*: La personne en stage observe et apprend à gérer le groupe, à gérer les comportements des élèves et à maintenir un environnement d'apprentissage positif et respectueux.

7. *Apporter un soutien individuel aux élèves ayant des besoins spécifiques ou des difficultés*: La personne en stage peut travailler en étroite collaboration avec les élèves ayant des besoins particuliers, en leur offrant un soutien supplémentaire ou des adaptations pour favoriser leur participation et leur réussite.

8. *Participer à des réunions pédagogiques*: Si la situation se présente, la personne en stage peut assister aux réunions pédagogiques et contribuer aux discussions.

9. *Assister à des événements sportifs ou des sorties scolaires liées à l'éducation physique:* La personne en stage peut accompagner les élèves lors d'événements sportifs ou de sorties éducatives en lien avec l'éducation physique.

Phase de prise en charge complète

10. *Construire des séances d'enseignement :* Au moment de la charge complète, elle doit planifier seule les séances dont elle a la responsabilité, par exemples, les intentions pédagogiques, les éducatifs, les progressions, les activités en fonction des besoins des élèves et des programmes scolaires, les modes d'organisation, etc. Ensuite, elle doit faire approuver ses planifications par l'enseignante associée ou l'enseignant associé.

11. *Encadrer les élèves lors des éducatifs et les activités d'apprentissage:* La personne en stage supervise les élèves pendant les éducatifs, en veillant à leur sécurité, en fournissant des instructions claires et en encourageant leur participation. Cette tâche se réalise au moment de l'intégration ou de la charge complète du groupe.

12. *Évaluer, de façon formative, les élèves pendant les séances:* La personne en stage peut être impliquée dans l'évaluation des performances en donnant des rétroactions aux élèves pendant les séances. Si la situation se présente, elle peut également être initiée à l'évaluation sommative.

13. *Collaborer avec les autres membres de la communauté éducative, le cas échéant:* La personne stagiaire peut être amenée à collaborer avec d'autres professionnels de l'éducation, comme les titulaires de classe ou les spécialistes de l'éducation spécialisée.

14. *Réfléchir sur sa pratique d'enseignement:* La personne en stage prend du recul pour réfléchir sur ses expériences d'enseignement, elle identifie ses points forts et ses axes d'amélioration.

Autres tâches reliées aux stages I et II

15. *Se tenir informé des nouvelles tendances, méthodes et recherches dans le domaine de l'éducation physique:* La personne en stage reste à jour sur les développements dans le domaine de l'enseignement de l'éducation physique en lisant des articles scientifiques ou de vulgarisation, en participant à des formations et en échangeant avec ses pairs et des experts du domaine.

16. *Accomplir toute autre tâche assignée par la personne enseignante:* La personne en stage est prête à effectuer d'autres tâches ou responsabilités selon les besoins de l'établissement scolaire ou les exigences du stage.

6.3 Travaux à réaliser par la personne stagiaire :

6.3.1 Curriculum Vitae

Dès la première rencontre, la personne stagiaire doit élaborer ou actualiser son CV et le présenter au superviseur et à la personne l'enseignante associée. Pour le stage, il n'est pas requis de présenter une lettre de motivation ou vos références.

Principes clés pour construire un Curriculum Vitae

Principes de base pour un CV efficace :

1. Clarté et concision

- Soyez précis.
- Utilisez un langage clair et des phrases courtes.
- Évitez les abréviations.

2. Mise en page et structure

- Utilisez une police lisible (Arial, Times New Roman, etc.) et gardez une taille de police entre 10 et 12 points.
- Rédigez à simple interligne.
- Utilisez des titres clairs pour chaque section aident à structurer le contenu.
- Divisez votre CV en sections distinctes (Informations personnelles, formations, expériences professionnelles, compétences, sport(s) de compétition et mérites, etc.).

3. Informations personnelles

- Incluez votre nom, adresse, numéro de téléphone et adresse électronique.

4. Formation

- Mentionnez vos diplômes (Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé *en cours*, certifications et formations continues).
- Mentionnez en ordre chronologique inverse : commencez par la formation la plus récente.

5. Expérience professionnelle

- Mentionnez en ordre chronologique inverse : Commencez par votre emploi le plus récent.
- Décrivez vos responsabilités et réalisations spécifiques pour chaque poste.

6. Compétences

- Compétences techniques et personnelles : Par exemple : Programme national de certificat des entraîneurs (PNCE) en mentionnant le sport et l'année de passation.
- Mentionnez vos mérite(s) sportif(s), tournois d'envergure, bourses, etc.

7. Orthographe et grammaire

- Relisez attentivement : Évitez les fautes d'orthographe et de grammaire.
- Demandez des avis : Faites relire votre CV par une autre personne pour des corrections et suggestions.

8. Mises à jour

- Actualisez régulièrement : ajoutez vos nouvelles expériences, compétences et réalisations.

6.3.2 Plan de stage

Le plan de stage est un document répertoriant toutes les actions choisies par la personne stagiaire pour améliorer ses compétences et perfectionner ses aptitudes. Il peut être ajusté après des rencontres avec le superviseur ou la superviseuse ainsi que par l'enseignant associé ou l'enseignante associée. Cette phase demande une réflexion sur les actions que la personne stagiaire souhaite entreprendre pour progresser dans chacune des treize compétences professionnelles. À partir de la liste préétablie, elle identifie les aspects qui l'intéressent particulièrement. À la fin de son stage, la personne stagiaire fait un bilan de ses réalisations et se fixe des objectifs pour le prochain stage.

Même si nous reconnaissons les différents niveaux d'acquisition de ces compétences durant la formation initiale et que l'évaluation des stages I et II, tant sommative que formative, portera sur des compétences spécifiques, nous demandons au stagiaire de réfléchir à l'ensemble des compétences dès les stages I et II.

Cette orientation est fondée sur l'importance de tirer parti de toutes les opportunités offertes par un stage. Par exemple, si une réunion de parents est organisée durant le stage I, nous encourageons la personne stagiaire à y participer. Bien que, selon le référentiel de compétences professionnelles, la compétence 10 (Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté) ne soit généralement développée qu'en fin de formation, il est bénéfique de s'y impliquer dès le début.

Comment comptes-tu t'engager pour développer chacune des compétences ? Les sous-thèmes sont donnés à titre indicatif pour t'aider dans ta réflexion :

Compétence 1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

- Favoriser les échanges et les interactions entre les élèves.
- Stimuler le sens critique des élèves.
- Accorder de l'importance à leurs perspectives en prenant le temps de les écouter.
- Développer des liens avec les élèves.

Compétence 2 : Maîtrise de la langue d'enseignement

- S'exprimer dans un langage oral adapté aux élèves.
- Écrire au tableau numérique ou autres sans faute de français.
- Communiquer efficacement avec les élèves pour expliquer les intentions pédagogiques et les attentes de la séance.

Compétence 3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

- Mettre en application les règles de l'école.
- Collaborer avec la personne enseignante associée à planifier une séance.
- S'informer sur l'application d'une planification annuelle.
- Élaborer une séquence dans une discipline de mon choix.
- Adapter ses planifications en fonction de la clientèle.
- Formuler des intentions pédagogiques observables et mesurables.
- Choisir des éducatifs qui favorisent l'atteinte des intentions pédagogiques.
- Construire une progression d'éducatifs.
- Maîtriser la matière à enseigner.
- Adapter les contenus d'apprentissage en fonction des différents groupes d'âge et du niveau de compétence.
- Mettre en place des modes d'organisation efficaces pour maximiser l'engagement moteur des élèves, tout en minimisant le temps des transitions.
- Expérimenter la planification d'une séance d'apprentissage en ateliers.
- Préparer le plateau d'enseignement avant l'arrivée des élèves.

Compétence 4 : Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage

- Observer la personne enseignante associée afin de percevoir ses routines et ses valeurs.
- Assister l'enseignant dans la présentation des contenus d'apprentissage.
- Donner des séances complètes.
- Encadrer les élèves pendant l'exécution de la tâche en donnant du feedback.
- Faire la différence entre animer et enseigner.
- Expliquer clairement les intentions pédagogiques.
- Vérifier la compréhension des explications.
- Être constant et cohérent.
- Développer des stratégies d'enseignement pour susciter l'attention et le plaisir d'apprendre des élèves.
- Apprendre à moduler sa voix dans certaines circonstances.
- Exécuter efficacement des démonstrations.
- Percevoir le moment où il faut changer l'éducatif.
- Maîtriser les règles de l'activité d'apprentissage.
- S'assurer en tout temps une vision globale du groupe (balayage visuel).
- Adopter une bonne répartition de l'attention.

- Encourager et stimuler les élèves.
- Adopter une attitude appropriée lors des interventions disciplinaires.
- S'initier aux comportements non-verbaux.
- Adopter une démarche assurée.
- Développer un lien avec les élèves en identifiant leurs besoins et leurs champs d'intérêt.
- Prendre en considération les idées des élèves.
- Prendre connaissance des approches personnalisées avec certains et certaines élèves et les mettre en pratique.
- Prendre en considération les émotions des élèves.
- Utiliser efficacement le sifflet.
- Utiliser différents stimuli afin de susciter l'intérêt des élèves.
- Avoir une bonne gestion du temps.

Compétence 5 : Évaluer les apprentissages

- Donner des rétroactions positives et correctives, individuelles et collectives.
- Appliquer une grille d'évaluation réalisée par la personne enseignante associée, s'il y a lieu.
- Concevoir une grille d'évaluation.
- Élaborer des critères d'évaluation précis mais peu nombreux.
- Expérimenter sa grille d'évaluation si le contexte le permet.
- Interroger la personne enseignante associée sur la logistique d'évaluation : évaluation en situation de jeu ou individuelle, gestion du reste du groupe, rotation des personnes évaluées, lieu réservé à l'évaluation, etc.

Compétence 6 : Gérer le fonctionnement du groupe-classe

- Établir des liens avec les élèves.
- Appliquer les règles de fonctionnement de la personne enseignante associée et de l'école.
- Adapter sa gestion de classe aux différents groupes.
- Percevoir son niveau de tolérance de la personne enseignante associée.
- S'informer auprès de la personne enseignante associée si des interventions particulières doivent être appliquées auprès de certains élèves.
- En cas d'incident, faire un suivi auprès des personnes concernées (personne enseignante associée, enseignant titulaire ou enseignante tutrice, direction, parent).

Compétence 7 : Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

- Adapter les situations d'apprentissage en fonction des besoins de certains élèves.
- Démontrer de la flexibilité.
- Encourager l'entraide entre les élèves.
- Appliquer les plans d'intervention.
- Faire le suivi en collaboration avec l'équipe école.

Compétence 8 : Soutenir le plaisir d'apprendre

- Établir un lien positif avec les élèves.
- Faire preuve de bienveillance et d'empathie envers les élèves.
- Explorer les différents aspects de la profession en posant des questions.
- Faire preuve de persévérance face aux difficultés rencontrées.
- Avoir une passion pour travailler avec les élèves.
- S'intéresser aux activités extrascolaires des élèves.
- Encourager et soutenir toute forme d'engagement des élèves.

- Prendre des initiatives dans les tâches liées à l'enseignement de l'EPS.

Compétence 9 : S'impliquer activement au sein de l'équipe école (si l'occasion se présente)

- Assister aux rencontres des enseignants et des enseignantes en EPS.
- Assister aux rencontres de concertation, la personne enseignante tutrice, le technicien spécialisé ou la technicienne spécialisée, les psychologues, les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales, la direction d'école, les parents.
- Participer à l'élaboration d'un plan d'intervention.

Compétence 10 : Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté (si l'occasion se présente)

- Participer à la rencontre des parents.
- Informer les parents des apprentissages réalisés ou du comportement attendu de leur enfant.
- Collaborer avec les partenaires de l'école (psychologue, secrétaire, éducateur et éducatrice, etc.), afin de s'assurer de la cohérence des interventions.
- Participer aux événements de l'école (exemple : sortie en plein air).
- Participer aux rencontres informelles de l'école.

Compétence 11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

- Participer aux activités de formation de la personne enseignante associée.
- Se documenter à partir des résultats de recherche sur certaines problématiques propres à certains élèves ou à certaines situations.
- Développer des compétences sportives variées.
- S'engager dans des activités de croissance professionnelle.

Compétence 12 : Mobiliser le numérique

- Prendre connaissance des outils numériques disponibles à cette école.
- Appliquer les outils que la personne enseignante associée utilise.
- Si cela est possible, présenter à la personne enseignante associée un outil numérique innovant.

Compétence 13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

- Agir en tout temps de manière respectueuse à l'égard des élèves et de tout le personnel de l'école.
- Appliquer les valeurs de la personne enseignante associée et de l'école.
- Tenir compte du cadre légal en vigueur.
- Respecter la confidentialité de certaines informations concernant les élèves ou le personnel de l'école.
- Adopter des pratiques et attitudes équitables, transparentes et inclusives.

6.3.3 Analyse du milieu

L'analyse du milieu s'effectue au début du stage, durant les quatre premiers jours. L'objectif de cette tâche est de permettre à la personne stagiaire de mieux connaître l'école et son fonctionnement. Ainsi, lorsqu'elle prendra en charge les groupes classes, elle pourra mieux respecter les règles de l'école. Cette étude est réalisée avec l'aide de la personne enseignante et doit être remise à la personne superviseuse de stage après une semaine.

Analyse du milieu de stage

Afin de mieux connaître ton milieu de stage et les façons de faire de la personne l'enseignante associée, réponds aux questions suivantes :

1. Quelles sont la mission et les valeurs véhiculées par le projet éducatif de l'école?
2. Combien d'élèves compte cette école?
3. Quel est l'horaire et fonctionnement des cycles (cours, récréation, dîner, etc.)?
4. De combien de minutes par semaine bénéficient les élèves pour le cours d'éducation physique et à la santé?
5. Quelle est la tâche de la personne enseignante en éducation physique et à la santé (nombre de cours, surveillance, comité, parascolaire, etc.)?
6. Comment est perçu l'enseignement de l'éducation physique et à la santé par les autres membres du personnel?
7. Quels sont les services d'encadrement offerts aux élèves dans cette école?
8. Qu'est-ce que le Conseil d'établissement et quel est son rôle?
9. Quelle est la procédure à suivre en cas : a) d'une blessure; b) d'un comportement inapproprié.
10. Où se trouve l'équipement spécifique en cas d'urgence (trousse de premiers soins, seringue d'épinéphrine, béquilles, etc.).

6.3.4 Grille d'observation de l'enseignant(e) associé(e)

La personne stagiaire doit observer chaque groupe au moins une fois. Il doit prendre des notes sur les caractéristiques pédagogiques spécifiques de la personne enseignante, telles que les routines, le style d'enseignement, le niveau de tolérance, les valeurs, le type d'échauffement ou de retour au calme, etc.

GRILLE D'OBSERVATION DE L'ENSEIGNANT(E) ASSOCIÉ(E) EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ

Résume les actions menées par la personne enseignante associée en relation avec les éléments d'observation qui suivent. Ensuite, réfléchis à la manière dont la personne enseignante associée gère certaines situations.

Nom de l'enseignant(e) observé(e) :

Date de l'observation :

Nom de l'observateur(-trice) :

Groupe observé :

Éléments d'observation :

1. Planification

- a. Préparation des séances et des activités.
- b. Utilisation des ressources matérielles.
- c. Adaptation des activités en fonction des besoins et des capacités des élèves.

2. Communication et instruction

- a. Clarté des explications.
- b. Encouragement actif et motivation des élèves.

3. Gestion de groupe

- a. Maintien d'une bonne gestion de groupe.
- b. Gestion du temps pour maximiser l'engagement des élèves.
- c. Gestion adéquate aux comportements perturbateurs ou aux situations imprévues.
- d. Niveau de tolérance.

4. Engagement des élèves

- a. Création d'un environnement inclusif.
- b. Incitation de la collaboration et de l'esprit d'équipe.
- c. Observation de l'engagement et de l'enthousiasme des élèves.

5. Évaluation et rétroaction

- a. Usage de méthodes adéquates pour évaluer les compétences des étudiants.
- b. Utilisation de rétroactions constructives et individualisées.
- c. Utilisation des évaluations pour ajuster les futures séances et activités.

6. Sécurité en EPS

- a. Connaissance et application des règles de sécurité.
- b. Surveillance et gestion des risques.
- c. Préparation du plateau d'enseignement.
- d. Réponse aux situations d'urgence
- e. Communication des consignes de sécurité aux élèves

EXPLICATION DE LA GRILLE D'OBSERVATION DE LA PERSONNE ENSEIGNANTE ASSOCIÉE EN EPS

Éléments d'observation :

1. Planification

- a. *Préparation des séances et des activités* : Observer si la personne enseignante a préparé de façon détaillée sa séance, en incluant l'intention pédagogique (observable et mesurable), éducatifs adaptés aux élèves, progression des éducatifs, méthode d'évaluation.
- b. *Utilisation des ressources matérielles* : Comment la personne enseignante utilise efficacement les ressources disponibles (espace de jeu, équipement)?
- c. *Adaptation des activités en fonction des besoins et des capacités des élèves* : Observer comment l'enseignant tient compte des différentes capacités, niveaux de compétence et besoins individuels des élèves.

2. Communication et instruction

- a. *Clarté des explications* : Considérer l'approche utilisée par la personne enseignante pour donner des explications claires et précises en utilisant un langage adapté pour les différents niveaux des groupes.
- b. *Encouragement actif et motivation des élèves* : Considérer la façon dont la personne enseignante encourage et motive les élèves à participer activement, à persévérer face aux défis et à maintenir un engagement élevé tout au long de la séance.

3. Gestion de groupe

- a. *Maintien d'une bonne gestion de groupe* : Observer comment la personne enseignante gère le comportement des élèves, en assurant un environnement sécuritaire et respectueux où les règles sont appliquées de manière cohérente.
- b. *Gestion du temps pour maximiser l'engagement des élèves* : Considérer comment la personne enseignante utilise efficacement le temps alloué à la séance, en planifiant des transitions fluides entre les activités et en maximisant le temps d'engagement actif des élèves.
- c. *Gestion adéquate aux comportements perturbateurs ou aux situations imprévues* : Observer comment la personne enseignante réagit face aux comportements perturbateurs ou aux situations imprévues, en intervenant de manière appropriée pour résoudre les problèmes tout en minimisant les interruptions de la séance.

4. Engagement des élèves

- a. *Création d'un environnement inclusif* : Observer comment la personne enseignante favorise un climat inclusif où tous les élèves se sentent valorisés et encouragés à participer, indépendamment de leurs habiletés sportives.
- b. *Incitation de la collaboration et de l'esprit d'équipe* : Considérer si la personne enseignante encourage la collaboration entre les élèves et favorise le développement de compétences sociales telles que le travail d'équipe et la communication.
- c. *Observation de l'engagement et de l'enthousiasme des élèves* : Observer le niveau d'engagement et d'enthousiasme des élèves dans les activités proposées, en notant leur participation active, leurs émotions et leur attitude positive.

5. Évaluation et rétroaction

- a. *Usage de méthodes adéquates pour évaluer les compétences des étudiants* : Observer comment la personne enseignante utilise des méthodes d'évaluation variées et adaptées au contexte de l'éducation physique, telles que des évaluations sommatives, formatives ou critériées.
- b. *Utilisation de rétroactions constructives et individualisées* : Tenir compte de la qualité des rétroactions données par la personne enseignante aux élèves, en s'assurant qu'elles sont spécifiques, constructives, individualisées ou de groupe, et qu'elles aident les élèves à comprendre leurs forces et leurs axes d'amélioration.
- c. *Utilisation des évaluations pour ajuster les futures séances et activités* : Observer si l'enseignant utilise les résultats des évaluations pour ajuster ses pratiques pédagogiques, en adaptant les séances et les éducatifs pour répondre aux besoins et aux intérêts des élèves.

6. Sécurité en EPS

- a. *Connaissance et application des règles de sécurité* : Observer comment la personne enseignante démontre une connaissance approfondie des règles de sécurité applicables aux activités physiques pratiquées en gymnase, et s'il les met en œuvre de manière proactive.
- b. *Surveillance et gestion des risques* : Analyser comment l'enseignant observe attentivement les élèves pendant les activités physiques, en identifiant et en atténuant les risques de blessures ou d'accidents.
- c. *Préparation du plateau d'enseignement* : Observer comment la personne enseignante prend les mesures nécessaires pour préparer les équipements et l'environnement du plateau d'enseignement de manière à assurer la sécurité des élèves, notamment en vérifiant l'état du matériel utilisé.
- d. *Réponse aux situations d'urgence* : Analyser la préparation de la personne enseignante à réagir efficacement en cas d'urgence, en disposant d'un plan d'action précis et en sachant gérer les blessures ou incidents graves.
- e. *Communication des consignes de sécurité aux élèves* : Vérifier comment la personne enseignante transmet les consignes de sécurité de façon claire et efficace aux élèves avant le début des activités, en s'assurant qu'ils comprennent bien les risques et les précautions à prendre.

6.3.5 Grilles d'observation des élèves au préscolaire/primaire et au secondaire

Il est crucial pour la personne stagiaire d'observer les types d'élèves auxquels elle sera confrontée. Il est recommandé que la personne enseignante ne donne pas d'informations préalables sur ses élèves. Cela permet à la personne stagiaire de développer sa capacité à identifier par elle-même le type d'élèves à gérer lors de la prise en charge complète et à repérer ceux qui ont des besoins particuliers.

GRILLE D'OBSERVATION DES ÉLÈVES AU PRÉSCOLAIRE/PRIMAIRE EN ÉDUCATION PHYSIQUE

Nom de l'enseignant(e) observé(e) :

Date de l'observation :

Nom de l'observateur(-trice) :

Groupe observé :

Au cours de l'observation d'un ou plusieurs groupes, as-tu remarqué la présence (aucune, parfois ou souvent) de ces types d'élèves ?

Éléments d'observation	Aucun	Parfois	Souvent
1. Les élèves appliqué(e)s :			
2. Les élèves compétitifs(-tives) :			
3. Les élèves sociaux(-iales) :			
4. Les élèves invisibles et réservé(e)s :			
5. Les élèves en surpoids ou peu actifs(-tives) :			
6. Les élèves transformateurs(-trices) de tâche :			
7. Les élèves artistiques ou créatifs(-tives) :			
8. Les élèves avec des besoins spécifiques :			
9. Les élèves motivé(e)s par la santé et le bien-être :			
10. Les élèves technophiles :			
11. Les élèves qui ont des intérêts spécifiques :			
12. Les élèves déviant(e)s :			
13. Les élèves qui manifestent du désintérêt pour le sport :			

EXPLICATIONS DE LA GRILLE D'OBSERVATION DES ÉLÈVES AU PRÉSCOLAIRE/ PRIMAIRE EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ

Éléments d'observation :

1. *Les élèves qui s'appliquent* : Ces élèves sont très engagés ou engagées et enthousiastes à l'idée de participer à toutes les activités physiques proposées. Ces élèves sont généralement motivés par la compétition et peuvent exceller dans divers sports.

2. *Les élèves présentant des aspects compétitifs* : Ces élèves ont un fort désir de compétition et cherchent constamment à surpasser les autres. Ils et elles sont souvent motivées par le désir de gagner et peuvent parfois avoir du mal à accepter la défaite.

3. *Les élèves présentant des aspects sociaux* : Ces élèves présentent une motivation par les interactions sociales et apprécient les activités physiques qui leur permettent de travailler en groupe ou en équipe. Ils et elles sont souvent des leaders ou des médiateurs et des médiatrices dans les activités de groupe.

4. *Les élèves invisibles et présentant des aspects réservés* : Ces élèves ont tendance à être plus timides ou ayant un comportement introverti et peuvent être moins enclins à participer activement aux activités physiques en classe. Ils peuvent avoir besoin d'un encouragement supplémentaire pour s'engager pleinement.

5. *Les élèves en surpoids ou peu actifs ou peu actives* : Ils peuvent éprouver des difficultés à participer pleinement aux activités physiques en raison de leur condition physique ou de leur manque d'expérience. Ils peuvent bénéficier d'un soutien supplémentaire et d'adaptations pour les aider à s'engager et à progresser.

6. *Les élèves transformateurs et transformatrices de tâche* : Ces élèves transforment la tâche en de manière créative, innovante et ils et elles cherchent des alternatives pour s'engager pleinement dans l'exercice. Souvent, ces élèves modifient la tâche parce qu'ils et elles la considèrent trop facile ou trop difficile.

7. *Les élèves présentant des aspects artistiques ou créatifs* : Ces élèves peuvent montrer moins d'intérêt pour les sports traditionnels, mais ils et elles peuvent être attirés par des activités physiques plus créatives telles que la danse, le yoga ou d'autres formes d'expression corporelle.

8. *Les élèves avec des besoins spécifiques* : Cela inclut les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers, des handicaps physiques ou des conditions de santé spécifiques. Ils et elles peuvent nécessiter des adaptations et un soutien individualisé pour participer pleinement aux activités physiques.

9. *Les élèves ayant une motivation pour la santé et le bien-être* : Ces élèves peuvent présenter une motivation pour l'importance de l'exercice physique pour la santé et le bien-être. Ils et elles peuvent être intéressées par les activités physiques axées sur le maintien d'un mode de vie sain et actif.

10. *Les élèves technophiles* : Ces élèves présentent un attrait particulier pour les activités physiques qui intègrent la technologie, telles que les applications de fitness, les jeux vidéo actifs ou les dispositifs de suivi de l'activité physique.

11. *Les élèves ayant des intérêts spécifiques* : Ces élèves peuvent avoir des intérêts particuliers dans des activités physiques spécifiques, comme l'escalade, le cyclisme, la natation, etc. Ils et elles peuvent être motivées par la possibilité de pratiquer ces activités en classe.

12. *Les élèves présentant un comportement déviant* : Ces élèves présente un comportement indiscipliné, peu coopératif, ils et elles esquivent les tâches ou dérangent le groupe par des comportements perturbateurs. Ils et elles démontrent un manque d'engagement ou d'intérêt pour les activités physiques proposées.

13. *Les élèves qui manifestent du désintérêt pour le sport* : Ces élèves démontrent un manque d'enthousiasme ou d'engagement envers les activités physiques. Ils et elles manquent de motivation, ont une faible estime de soi en matière d'aptitudes physiques et préfèrent des activités sédentaires.

GRILLE D'OBSERVATION DES ÉLÈVES AU SECONDAIRE EN EPS

Nom de l'enseignant(e) observé(e) : _____

Date de l'observation : _____

Nom de l'observateur(trice) : _____

Groupe observé : _____

Au cours de l'observation d'un ou plusieurs groupes, as-tu remarqué la présence (aucune, parfois ou souvent) de ces types d'élèves ?

Éléments d'observation	Aucun	Parfois	Souvent
1. Les élèves appliqué(e)s :			
2. Les élèves compétitifs(-tives) :			
3. Les élèves sociaux(-iales) :			
4. Les élèves invisibles et réservé(e)s :			
5. Les élèves en surpoids ou peu actifs(-tives) :			
6. Les élèves transformateurs(-trices) de tâche :			
7. Les élèves artistiques ou créatifs(-tives) :			
8. Les élèves avec des besoins spécifiques :			
9. Les élèves motivé(e)s par la santé et le bien-être :			
10. Les élèves technophiles :			
11. Les élèves qui ont des intérêts spécifiques :			
12. Les élèves déviant(e)s :			
13. Les élèves qui manifestent du désintérêt pour le sport :			
14. Les élèves soucieux(-ses) de la technique :			
15. Les élèves motivé(e)s par leur image corporelle :			

EXPLICATION DE LA GRILLE D'OBSERVATION DES ÉLÈVES AU SECONDAIRE EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ

Éléments d'observation :

1. *Les élèves qui s'appliquent* : Ces élèves sont très engagés ou engagées et enthousiastes à l'idée de participer à toutes les activités physiques proposées. Ces élèves sont généralement motivés par la compétition et peuvent exceller dans divers sports.

2. *Les élèves présentant des aspects compétitifs* : Ces élèves ont un fort désir de compétition et cherchent constamment à surpasser les autres. Ils et elles sont souvent motivées par le désir de gagner et peuvent parfois avoir du mal à accepter la défaite.

3. *Les élèves présentant des aspects sociaux* : Ces élèves présentent une motivation par les interactions sociales et apprécient les activités physiques qui leur permettent de travailler en groupe ou en équipe. Ils et elles sont souvent des leaders ou des médiateurs et des médiatrices dans les activités de groupe.

4. *Les élèves invisibles et présentant des aspects réservés* : Ces élèves ont tendance à être plus timides ou ayant un comportement introverti et peuvent être moins enclins à participer activement aux activités physiques en classe. Ils peuvent avoir besoin d'un encouragement supplémentaire pour s'engager pleinement.

5. *Les élèves en surpoids ou peu actifs ou peu actives* : Ils peuvent éprouver des difficultés à participer pleinement aux activités physiques en raison de leur condition physique ou de leur manque d'expérience. Ils peuvent bénéficier d'un soutien supplémentaire et d'adaptations pour les aider à s'engager et à progresser.

6. *Les élèves transformateurs et transformatrices de tâche* : Ces élèves transforment la tâche en de manière créative, innovante et ils et elles cherchent des alternatives pour s'engager pleinement dans l'exercice. Souvent, ces élèves modifient la tâche parce qu'ils et elles la considèrent trop facile ou trop difficile.

7. *Les élèves présentant des aspects artistiques ou créatifs* : Ces élèves peuvent montrer moins d'intérêt pour les sports traditionnels, mais ils et elles peuvent être attirés par des activités physiques plus créatives telles que la danse, le yoga ou d'autres formes d'expression corporelle.

8. *Les élèves avec des besoins spécifiques* : Cela inclut les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers, des handicaps physiques ou des conditions de santé spécifiques. Ils et elles peuvent nécessiter des adaptations et un soutien individualisé pour participer pleinement aux activités physiques.

9. *Les élèves ayant une motivation pour la santé et le bien-être* : Ces élèves peuvent présenter une motivation pour l'importance de l'exercice physique pour la santé et le bien-être. Ils et elles peuvent être intéressées par les activités physiques axées sur le maintien d'un mode de vie sain et actif.

10. *Les élèves technophiles* : Ces élèves présentent un attrait particulier pour les activités physiques qui intègrent la technologie, telles que les applications de fitness, les jeux vidéo actifs ou les dispositifs de suivi de l'activité physique.

11. *Les élèves ayant des intérêts spécifiques* : Ces élèves peuvent avoir des intérêts particuliers dans des activités physiques spécifiques, comme l'escalade, le cyclisme, la natation, etc. Ils et elles peuvent être motivées par la possibilité de pratiquer ces activités en classe.

12. *Les élèves présentant un comportement déviant* : Ces élèves présente un comportement indiscipliné, peu coopératif, ils et elles esquivent les tâches ou dérangent le groupe par des comportements perturbateurs. Ils et elles démontrent un manque d'engagement ou d'intérêt pour les activités physiques proposées.

13. *Les élèves qui manifestent du désintérêt pour le sport* : Ces élèves démontrent un manque d'enthousiasme ou d'engagement envers les activités physiques. Ils et elles manquent de motivation, ont une faible estime de soi en matière d'aptitudes physiques et préfèrent des activités sédentaires.

14. *Les élèves présentant un intérêt pour la technique* : Ces élèves présentent un intérêt particulier envers la maîtrise des techniques et des compétences dans différentes activités physiques. Ils et elles sont motivées par le perfectionnement de leur performance technique et accordent une attention particulière aux détails et à la précision des mouvements.

15. *Les élèves présentant une motivation pour leur image corporelle* : Ces élèves présentent une préoccupation pour leur apparence physique et une motivation en lien avec le désir de maintenir ou d'améliorer leur condition physique, leur forme physique ou leur apparence esthétique. Ils et elles peuvent être sensibles aux normes de beauté et peuvent chercher à utiliser l'éducation physique comme moyen de sculpter leur corps selon ces normes. Ils et elles peuvent également être motivées par les activités physiques qui favorisent une apparence physique *idéale*.

6.3.6 Planification

La planification en enseignement de l'éducation physique est essentielle pour assurer un apprentissage efficace et sécuritaire des élèves. Voici les principes clés d'une bonne planification :

1. Intentions pédagogiques claires et mesurables
 - Les intentions pédagogiques doivent être claires, précises et alignées avec les attentes du programme du ministère. Ils peuvent inclure des compétences motrices, cognitives et socio-affectives.
 - Les intentions pédagogiques doivent être *observables* et *évaluables* afin de mesurer les progrès des élèves.
2. Connaissance des élèves
 - Adapter les activités en fonction du niveau de compétence physique et de développement des élèves.
 - Prendre en compte les différences individuelles, y compris les besoins des élèves ayant des besoins particuliers.
3. Aspects techniques
 - Dresser la liste des éléments techniques qui seront abordés lors de l'apprentissage.
 - Déterminer ceux qui s'adressent spécifiquement à une clientèle débutante et à une clientèle avancée.
4. Progression structurée
 - Les éducatifs doivent être organisés de manière séquentielle, partant des compétences de base vers des compétences plus complexes.
 - Intégrer des périodes de révision pour consolider les apprentissages et permettre la maîtrise des compétences.
5. Mode d'organisation
 - Illustrer les modes d'organisation pour chaque éducatif et pour chaque transition.
6. Variété d'activités
 - Proposer une variété d'activités pour maintenir l'engagement des élèves et répondre à différents intérêts et styles d'apprentissage.
 - Incorporer des sports individuels, des sports d'équipe, ainsi que des activités de conditionnement physique.
 - Être réceptive aux activités nouvelles.
7. Gestion du temps efficace
 - Allouer du temps adéquat pour l'échauffement, la progression des éducatifs, les variantes, et la récupération.
 - Prévoir des ajustements en fonction des imprévus ou du rythme d'apprentissage des élèves.
8. Sécurité
 - S'assurer que l'environnement est sécurisé et adapté aux activités prévues.
 - Utiliser un équipement approprié et en bon état.
 - Enseigner et appliquer strictement les consignes de sécurité.

9. Adaptabilité

- Être prêt à ajuster les plans en fonction des besoins émergents ou des imprévus (conditions météorologiques, absence d'élèves, etc.).
- Intégrer des approches nouvelles ou des outils technologiques pour enrichir l'expérience d'apprentissage.

10. Réflexion post-activité

- Après chaque séance, évaluer ce qui a bien fonctionné et ce qui pourrait être amélioré.

Une bonne planification permet non seulement de maximiser l'apprentissage, mais aussi de garantir une expérience d'éducation physique positive et enrichissante pour tous les élèves.

6.3.7 Rapport réflexif

À la fin de chaque jour où la personne stagiaire assume pleinement les tâches et les responsabilités de la personne enseignante, il est essentiel de s'engager dans une réflexion sur son expérience. Il faut que la personne stagiaire identifie une situation où elle a été satisfaite et une autre où elle a été insatisfaite. Par la suite, elle identifie un domaine où elle aspire à progresser. Finalement, la personne stagiaire entreprend une réflexion approfondie pour concevoir des actions potentielles qui contribueront à son développement professionnel.

RÉFLEXIONS SUR LES JOURNÉES OÙ TU ES PLEINEMENT RESPONSABLE DES GROUPES

1. Identifie ce qui t'a le plus satisfait ou satisfaite au cours de ta journée.

2. Identifie ce que tu aimerais améliorer.

3. Réfléchis à la manière dont tu peux travailler pour t'améliorer dans ces domaines.

6.3.8 Auto-évaluation

À la fin du stage, la personne stagiaire s'auto-évalue en reprenant chacune des compétences de son plan de stage et elle identifie ce qu'elle a fait de bien et comment elle peut capitaliser dessus. Elle reconnaît les domaines nécessitant du travail et élabore un plan d'action pour s'améliorer. Par la suite, elle met en place un plan de développement qui soit à la fois spécifique, atteignables et réalistes.

La personne stagiaire doit tenir compte des volets qui font l'objet d'évaluation sommative, formative et ceux qui peuvent se réaliser en fonction du contexte.

AUTO-ÉVALUATION SOMMATIVE :

Compétence 3 - Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

Résultat :

Compétence 4 - Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage

Résultat :

Compétence 6 - Gérer le fonctionnement du groupe-classe

Résultat :

Compétence 8 - Soutenir le plaisir d'apprendre

Résultat :

Compétence 11 - S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

Résultat :

Compétence 13 - Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

Résultat :

La personne stagiaire peut utiliser une échelle alphabétique ou numérique pour s'attribuer une note qui sera ensuite convertie en un pourcentage de 20%. Pour chaque compétence concernée par cette auto-évaluation sommative, elle doit justifier la note qu'elle estime mériter.

Cote alphabétique	Cote numérique
A+ : Exceptionnel	96 et plus
A : Excellent	92 à 95
A- : Très bon	88 à 91
B+ : Bon	84 à 87
B : Satisfaisant	80 à 83
B- : Assez bien	76 à 79
C+ : Passable	72 à 75
C : Moyen	68 à 71
C- : Peu satisfaisant	64 à 67
D+ : Insuffisant	61 à 63
D : Faible	59 à 60
E : Très faible/Ne maîtrise pas du tout les compétences entendues en EPS	58 et moins

Auto-évaluation formative :

Compétence 1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

Commentaires :

Compétence 2 - Maîtriser la langue d'enseignement

Commentaires :

Compétence 5 -Évaluer les apprentissages

Commentaires :

Compétence 7 : Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

Commentaires :

Compétence 12 -Mobiliser le numérique

Commentaires :

Auto-évaluation formative si la situation se présente :

Compétence 9 -S'impliquer activement au sein de l'équipe-école

Commentaires :

Compétence 10 -Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté

Commentaires :

7. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE LA PERSONNE ENSEIGNANTE ASSOCIÉE

7.1 Avant le stage

- Rencontrer la personne stagiaire avant le début afin de partager les attentes de chacun.
- Expliquer les règles de fonctionnement de l'école, les activités d'enseignement prévues, l'heure à laquelle elle souhaite que la personne stagiaire se présente le matin ou l'après-midi.
- Déterminer les cibles de travail atteignables et pertinentes en tenant compte du temps et du contexte du stage.
- Partager votre vision et votre expérience sur tous les aspects de la profession enseignante.
- Définir les conditions du stage et de la prise en charge.
- Expliquer les activités d'apprentissage qui seront au programme.

7.2 Pendant le stage

- Instaurer un cadre rassurant et bienveillant qui soutient le plaisir d'apprendre.
- Accueillir la personne en stage et faciliter son intégration dans l'école (membres du personnel, enseignant(e) titulaire, etc.).
- Interagir avec la personne stagiaire de manière à établir un climat d'apprentissage et une relation de confiance de nature professionnelle.
- Favoriser l'autonomie dans la planification des séances.
- Amener la personne stagiaire à réfléchir sur l'impact possible de certains choix pédagogiques.
- Être disponible pour répondre aux questions ou aux préoccupations.
- Observer et analyser la personne stagiaire lorsqu'elle a la charge complète des groupes à des moments que vous jugez opportun.
- Guider la personne stagiaire en lui précisant la matière à planifier pour se conformer à son programme établi. Ensuite, elle élabore une ou plusieurs planifications en s'appuyant sur ses ressources et ses connaissances.
- Accepter ou non la ou les planifications. La personne enseignante associée peut : a) discuter avec la personne stagiaire pour l'inciter à réfléchir sur les modifications nécessaires; ou b) permettre la personne stagiaire de tester ses planifications telles quelles, puis initier une discussion sur l'expérience vécue.

7.3 Fin du stage

- Préparer l'évaluation sommative (3, 4, 6, 8, 11 et 13), formative (1, 2, 5, 7 et 12) et formative si le contexte le permet (9 et 10).
- Après avoir observé la personne stagiaire, la personne superviseure et la personne enseignante associée discutent pour identifier les points positifs ainsi que les aspects à améliorer pour un prochain stage. Les deux parties conviennent d'une note finale pour la partie pratique du stage.
- Remettre l'évaluation à la personne superviseure lors de sa dernière visite.

7.4 Recommandations pour le prochain stage

- La personne enseignante associée fournit à la personne stagiaire et à la personne stagiaire une appréciation de la prestation de cette dernière, en formulant des recommandations pour le prochain stage.

Pour chaque compétence mentionnée dans le plan de stage, il est important d'évaluer les accomplissements de la personne stagiaire :

Compétence 1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

- Favoriser les échanges et les interactions entre les élèves.
- Stimuler le sens critique des élèves.
- Accorder de l'importance à leurs perspectives en prenant le temps de les écouter.
- Développer des liens avec les élèves.

Réussi au-delà
des attentes

Réussi bien
selon les
attentes

Réussi avec
aide

Ne réussis
pas à
atteindre les
attentes

Non-observée

☐☐☐☐☐

Compétence 2 : Maîtrise de la langue d'enseignement

- S'exprimer dans un langage oral adapté aux élèves.
- Écrire au tableau numérique ou autres sans faute de français.
- Communiquer efficacement avec les élèves pour expliquer les intentions pédagogiques et les attentes de la séance.

--

Réussi au-delà
des attentes

Réussi bien
selon les
attentes

Réussi avec
aide

Ne réussis
pas à
atteindre les
attentes

Non-observée

☐☐☐☐☐

Compétence 3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

- Mettre en application les règles de l'école.
- Collaborer avec la personne enseignante associée à planifier une séance.
- S'informer sur l'application d'une planification annuelle.
- Élaborer une séquence dans une discipline de mon choix.
- Adapter ses planifications en fonction de la clientèle.
- Formuler des intentions pédagogiques observables et mesurables.
- Choisir des éducatifs qui favorisent l'atteinte des intentions pédagogiques.
- Construire une progression d'éducatifs.
- Maîtriser la matière à enseigner.
- Adapter les contenus d'apprentissage en fonction des différents groupes d'âge et du niveau de compétence.
- Mettre en place des modes d'organisation efficaces pour maximiser l'engagement moteur des élèves, tout en minimisant le temps des transitions.
- Expérimenter la planification d'une séance d'apprentissage en ateliers.
- Préparer le plateau d'enseignement avant l'arrivée des élèves.

--

Réussi au-delà
des attentes

Réussi bien
selon les
attentes

Réussi avec
aide

Ne réussis
pas à
atteindre les
attentes

Non-observée



Compétence 4 : Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage

- Observer la personne enseignante associée afin de percevoir ses routines et ses valeurs.
- Assister l'enseignant dans la présentation des contenus d'apprentissage.
- Donner des séances complètes.
- Encadrer les élèves pendant l'exécution de la tâche en donnant du feedback.
- Faire la différence entre animer et enseigner.
- Expliquer clairement les intentions pédagogiques.
- Vérifier la compréhension des explications en posant des questions aux élèves.
- Être constant et cohérent.
- Développer des stratégies pour susciter l'attention des élèves.
- Apprendre à moduler sa voix dans certaines circonstances.
- Exécuter efficacement des démonstrations.
- Percevoir le moment où il faut changer l'éducatif.
- Maîtriser les règles de l'activité d'apprentissage.
- S'assurer en tout temps que l'enseignant a une vision globale du groupe (balayage visuel).
- Adopter une bonne répartition de l'attention.
- Encourager et stimuler les élèves.
- Adopter une attitude appropriée lors des interventions disciplinaires.
- S'initier aux comportements non-verbaux.
- Adopter une démarche assurée.
- Développer un lien avec les élèves en identifiant leurs besoins et leurs champs d'intérêt.
- Prendre en considération les idées des élèves.
- Prendre connaissance des approches personnalisées avec certains élèves et les mettre en pratique.
- Prendre en considération les émotions des élèves.
- Utiliser efficacement le sifflet.
- Utiliser différents stimuli afin de susciter l'intérêt des élèves.
- Avoir une bonne gestion du temps.

Réussi au-delà des attentes	Réussi bien selon les attentes	Réussi avec aide	Ne réussis pas à atteindre les attentes	Non-observée
☐	☐	☐	☐	☐

Compétence 5 : Évaluer les apprentissages

- Donner des rétroactions positives et correctives, individuelles et collectives.
- Appliquer une grille d'évaluation réalisée par la personne enseignante associée, s'il y a lieu.
- Concevoir une grille d'évaluation.
- Élaborer des critères d'évaluation précis mais peu nombreux.
- Expérimenter sa grille d'évaluation si le contexte le permet.
- Interroger la personne enseignante associée sur la logistique d'évaluation : évaluation en situation de jeu ou individuelle, gestion du reste du groupe, rotation des personnes évaluées, lieu réservé à l'évaluation, etc.

Réussi au-delà des attentes	Réussi bien selon les attentes	Réussi avec aide	Ne réussis pas à atteindre les attentes	Non-observée
☐	☐	☐	☐	☐

Compétence 6 : Gérer le fonctionnement du groupe-classe

- Établir des liens avec les élèves.
- Appliquer les règles de fonctionnement de la personne enseignante associée et de l'école.
- Adapter sa gestion de classe aux différents groupes.
- Percevoir son niveau de tolérance de la personne enseignante associée.
- S'informer auprès de la personne enseignante associée si des interventions particulières doivent être appliquées auprès de certains élèves.
- En cas d'incident, faire un suivi auprès des personnes concernées (la personne enseignante associée, la personne enseignante titulaire, la direction, les parents).

--

Réussi au-delà
des attentes

Réussi bien
selon les
attentes

Réussi avec
aide

Ne réussis
pas à
atteindre les
attentes

Non-observée



Compétence 7 : Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

- Adapter les situations d'apprentissage en fonction des besoins de certains élèves.
- Démontrer de la flexibilité.
- Encourager l'entraide entre les élèves.
- Appliquer les plans d'intervention.
- Faire le suivi en collaboration avec l'équipe-école.

--

Réussi au-delà
des attentes

Réussi bien
selon les
attentes

Réussi avec
aide

Ne réussis
pas à
atteindre les
attentes

Non-observée



Compétence 8 : Soutenir le plaisir d'apprendre

- Établir un lien positif avec les élèves.
- Faire preuve de bienveillance et d'empathie envers les élèves.
- Explorer les différents aspects de la profession en posant des questions.
- Faire preuve de persévérance face aux difficultés rencontrées.
- Avoir une passion pour travailler avec les élèves.
- S'intéresser aux activités extrascolaires des élèves.
- Encourager et soutenir toute forme d'engagement des élèves.
- Prendre des initiatives dans les tâches liées à l'enseignement de l'EPS.

Réussi au-delà
des attentes



Réussi bien
selon les
attentes



Réussi avec
aide



Ne réussis
pas à
atteindre les
attentes



Non-observée



Compétence 9 : S'impliquer activement au sein de l'équipe école (si l'occasion se présente)

- Assister aux rencontres d'enseignants en EPS.
- Assister aux rencontres de concertation, la personne enseignante titulaire, la personne technicienne spécialisée, le ou la psychologue, le travailleur social ou la travailleuse sociale, la direction d'école, les parent.
- Participer à l'élaboration d'un plan d'intervention.

Réussi au-delà
des attentes

Réussi bien
selon les
attentes

Réussi avec
aide

Ne réussis
pas à
atteindre les
attentes

Non-observée

Compétence 10 : Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté (si l'occasion se présente)

- Participer à la rencontre des parents.
- Informer les parents des apprentissages réalisés ou du comportement attendu de leur enfant.
- Collaborer avec les partenaires de l'école (le ou la psychologue, le ou la secrétaire, la personne éducatrice, etc.), afin de s'assurer de la cohérence des interventions.

Participer aux événements de l'école (exemple : sortie en plein air).

Participer aux rencontres informelles de l'école.

Réussi au-delà
des attentes

Réussi bien
selon les
attentes

Réussi avec
aide

Ne réussis
pas à
atteindre les
attentes

Non-observée



Compétence 11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

- Participer aux activités de formation de la personne enseignante associée.
- Se documenter à partir des résultats de recherche sur certaines problématiques propres à certains élèves ou à certaines situations.
- Développer des compétences sportives variées.
- S'engager dans des activités de croissance professionnelle.

--

Réussi au-delà
des attentes

Réussi bien
selon les
attentes

Réussi avec
aide

Ne réussis
pas à
atteindre les
attentes

Non-observée

☐☐☐☐☐

Compétence 12 : Mobiliser le numérique

- Prendre connaissance des outils numériques disponibles à cette école.
- Appliquer les outils que la personne enseignante associée utilise.
- Si cela est possible, présenter à la personne enseignante associée un outil numérique innovant.

--

Réussi au-delà
des attentes

Réussi bien
selon les
attentes

Réussi avec
aide

Ne réussis
pas à
atteindre les
attentes

Non-observée

☐☐☐☐☐

Compétence 13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

- Agir en tout temps de manière respectueuse à l'égard des élèves et de tout le personnel de l'école.
- Appliquer les valeurs de la personne enseignante associée et de l'école.
- Tenir compte du cadre légal en vigueur.
- Respecter la confidentialité de certaines informations concernant les élèves ou le personnel de l'école.
- Adopter des pratiques et attitudes équitables, transparentes et inclusives.

--

Réussi au-delà
des attentes

Réussi bien
selon les
attentes

Réussi avec
aide

Ne réussis
pas à
atteindre les
attentes

Non-observée



7.5 Évaluation sommative du stagiaire

Une échelle alphabétique ou numérique peut être utilisée par la personne enseignante associée afin d'attribuer une note à la personne stagiaire, qui sera ensuite convertie en un pourcentage de 40%. Pour chaque compétence qui fait l'objet de l'évaluation sommative, il est nécessaire de justifier la note obtenue par le stagiaire. Les compétences visées sont : 3, 4, 6, 8, 11 et 13.

Cote alphabétique	Cote numérique
A+ : Exceptionnel	96 et plus
A : Excellent	92 à 95
A- : Très bon	88 à 91
B+ : Bon	84 à 87
B : Satisfaisant	80 à 83
B- : Assez bien	76 à 79
C+ : Passable	72 à 75
C : Moyen	68 à 71
C- : Peu satisfaisant	64 à 67
D+ : Insuffisant	61 à 63
D : Faible	59 à 60
E : Très faible/Ne maîtrise pas du tout les compétences entendues en EPS	58 et moins

8. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE LA PERSONNE SUPERVISEURE DE STAGE

La personne superviseure de stage est responsable de l'évaluation de la personne stagiaire. Elle doit collaborer étroitement avec la personne enseignante associée et établir une relation de confiance afin de garantir que l'encadrement de la personne stagiaire soit adapté à ses besoins.

8.1 Avant le début du stage

- Planifier une rencontre avec le stagiaire dès que possible avant le début du stage.
- S'assurer que le stagiaire a bien lu le guide de stage.
- Demander au stagiaire quelles sont ses attentes pour ce stage.
- Exprimer clairement vos attentes lors de cette première rencontre.
- Prendre connaissance du plan de stage et du CV de la personne stagiaire et apporter des corrections s'il y a lieu.
- Veiller à ce que le stagiaire comprenne son rôle et les comportements professionnels attendus dans un milieu d'éducation.

8.2 Pendant le stage

- Rester disponible pour répondre aux questions du stagiaire et de la personne enseignante associée à tout moment.
- Rencontrer la personne enseignante associée au début et à la fin du stage, ainsi qu'en cas de besoin.

8.3 Fin du stage

Au cours de la rencontre d'évaluation du stagiaire, la personne superviseure l'observe pendant une séance et, à la fin, discute avec la personne enseignante et la personne stagiaire, si cela est possible, des points forts ainsi que des aspects à améliorer pour le prochain stage.

8.4 Évaluation du stagiaire

Le dossier de stage comprendra plusieurs éléments essentiels permettant d'évaluer le parcours et les compétences du stagiaire. Tout d'abord, le *Plan de stage* fournira un cadre structuré pour les activités à réaliser. Le *Curriculum vitae* du stagiaire donnera un aperçu de ses qualifications et de ses expériences antérieures. L'*Analyse du milieu* offrira une réflexion sur le contexte éducatif dans lequel s'effectue le stage. Des *Comptes rendus d'observations* seront réalisés pour analyser les pratiques de la personne enseignante ainsi que les comportements des élèves, apportant une vision critique de leur interaction et des dynamiques en classe. Le *Rapport réflexif* portera sur les journées où la personne stagiaire a pris en charge l'enseignement de manière complète, en identifiant les moments de satisfaction ainsi que les domaines nécessitant un développement supplémentaire. Les *Planifications* détaillées, incluant la

charge complète, seront également intégrées, mettant en lumière la capacité du stagiaire à organiser et gérer son temps. Enfin, les *Capacités de réflexion* de la personne stagiaire seront évaluées lors de l'auto-évaluation, démontrant sa capacité à analyser et améliorer ses pratiques pédagogiques."

TRAVAUX À CORRIGER PAR LA PERSONNE SUPERVISEURE

STAGE I ET II

** Cette section sera accessible seulement à partir du dossier de l'étudiant.*

Plan de stage :	10%
Curriculum vitae :	5%
Analyse du milieu :	10%
Compte rendu des observations concernant la personne enseignante :	10%
Compte rendu des observations concernant les élèves :	10%
Rapport réflexif sur les journées de prise en charge complète (réfléchir sur les moments où le stagiaire se sent satisfait et les domaines qu'il voudrait développer davantage) :	25%
Planifications (toutes les planifications avec la charge complète) :	20%
Capacités de réflexion lors de l'auto-évaluation du stagiaire :	10%
TOTAL:	/100%

Commentaires généraux :

[illegible]

9. ÉVALUATION SOMMATIVE DE LA PERSONNE STAGIAIRE

Stagiaire : Auto-évaluation

/20%

À la suite de son auto-évaluation, la personne stagiaire s'attribue une cote et la justifie avec argumentation.

La personne enseignante associée : Évaluation

/40 %

Les compétences suivantes (3, 4, 6, 8, 11 et 13) doivent faire l'objet d'évaluation sommative et l'enseignant(e) doit attribuer une cote alphabétique ou numérique.

La personne superviseur : Évaluation de la personne stagiaire³

/40%

La personne superviseure attribue une cote pour l'ensemble des travaux écrits : plan de stage, curriculum vitae, analyse du milieu, compte rendu des observations de la personne enseignante associée et des élèves, rapport réflexif des journées avec la charge complète des groupes, planifications et auto-évaluation du stagiaire.

TOTAL :

/100%

³ En tout temps le superviseur est responsable de l'ensemble des évaluations du stagiaire.

Cote alphabétique	Cote numérique
A+ : Exceptionnel	96 et plus
A : Excellent	92 à 95
A- : Très bon	88 à 91
B+ : Bon	84 à 87
B : Satisfaisant	80 à 83
B- : Assez bien	76 à 79
C+ : Passable	72 à 75
C : Moyen	68 à 71
C- : Peu satisfaisant	64 à 67
D+ : Insuffisant	61 à 63
D : Faible	59 à 60
E : Très faible/Ne maîtrise pas du tout les compétences entendues en EPS	58 et moins

10. RÈGLES SUR LA FORMATION PRATIQUE

10.1 Éthique professionnelle

Tout manquement grave à l'éthique professionnelle peut entraîner un échec au stage après concertation entre la personne enseignante-associée, la direction, la personne superviseure et la personne responsable du stage.

10.2 Antécédents judiciaires : Vérification des antécédents judiciaires du personnel scolaire

Toute demande d'obtention ou de renouvellement d'une autorisation d'enseigner doit être accompagnée d'une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Les titulaires d'une autorisation d'enseigner doivent déclarer, à leur employeur et au ministère de l'Éducation, tout changement relatif à leurs antécédents judiciaires dans les 10 jours où ils en sont eux-mêmes informés. Par ailleurs, il est également de la responsabilité de l'employeur de s'assurer que le personnel scolaire régulièrement en contact avec ses élèves ne possède pas d'antécédents judiciaires en lien avec les fonctions confiées. Le but de ces vérifications est d'assurer la sécurité et l'intégrité physique et psychologique des élèves dans le respect des droits et libertés des personnes enseignantes.

10.3 Absences et retard durant les stages et politique de harcèlement

Il est important de se référer aux règles établies sur le site de l'UQAC. La Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail (ci-après la Loi) est entrée en vigueur le 24 août 2022. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/P-39.3>

10.4 Suppléance

Balises pour la suppléance pendant les stages

[Balises suppléance H-24](#)

Conclusion

Ce guide de stage a été conçu pour clarifier les rôles et les responsabilités de chaque partie impliquée dans le processus de stage : la personne stagiaire, enseignante associée, et superviseure. Il vise à assurer une compréhension mutuelle des attentes et des critères de réussite, afin de favoriser une expérience de stage productive et enrichissante.

Récapitulatif des Rôles et Tâches

- POUR LA PERSONNE STAGIAIRE : Votre rôle est de mettre en pratique les compétences acquises, de réaliser les tâches assignées avec diligence, et de participer activement aux activités pédagogiques. Ce guide vous fournit les informations nécessaires pour comprendre vos responsabilités et les attentes relatives à votre rendement.
- POUR LA PERSONNE ENSEIGNANTE ASSOCIÉE : Votre responsabilité est de soutenir le stagiaire par un encadrement pédagogique, de suivre ses progrès, et de fournir des conseils constructifs. Vous jouez un rôle clé dans l'évaluation des compétences pratiques de la personne stagiaire, ainsi que dans l'ajustement des objectifs pédagogiques en fonction des besoins observés.
- POUR LA PERSONNE SUPERVISEURE : Tout en étant responsable de l'évaluation du stage, votre rôle est de superviser le stagiaire dans un contexte pratique, de veiller à l'encadrement académique, et d'évaluer la performance de la personne stagiaire en fournissant des retours pertinents. Vous assurez également que le stagiaire reçoit le soutien nécessaire pour surmonter les défis et atteindre les objectifs définis.

Évaluation et Bilan

L'évaluation des compétences du stagiaire est un élément central de ce guide, permettant de mesurer les réussites et les domaines nécessitant des améliorations. Les critères d'évaluation sont conçus pour offrir une vue claire de la performance de la personne stagiaire, en tenant compte des observations de la personne enseignante associée et de la personne superviseure.

Perspectives et Développement Futur

En conclusion, ce guide de stage a pour objectif de garantir une collaboration efficace entre toutes les parties et de maximiser l'apprentissage et le développement professionnel. Les évaluations fournies, ainsi que les retours et recommandations, sont des outils précieux pour la personne stagiaire afin d'améliorer ses compétences et de progresser dans sa carrière.

Nous remercions sincèrement chaque personne impliquée pour son engagement et sa contribution. Nous espérons que cette expérience de stage sera non seulement une étape formative importante mais aussi un point de départ pour une carrière réussie dans le domaine de l'éducation.

Lectures inspirantes

Astolfi, J.-P. (2014). *La saveur des savoirs : Disciplines et plaisir d'apprendre*. Issy-les-Moulineaux : ESF éditeur.

Bandura, A. (2019). *Auto-efficacité : Comment le sentiment d'efficacité personnelle influence notre qualité de vie*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.

Campo, M. et Louvet, B. (2016). *Les émotions en sport et en EPS : Apprentissage, performance et santé*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.

Curchod-Ruedi, D. et Doudin, P.-A. (2015). *Comment soutenir les enseignants face aux situations complexes?* Louvain-la-Neuve : De Boeck.

Dumont, A. et Berthiaume, D. (2016). *La pédagogie inversée : Enseigner autrement dans le supérieur avec la classe inversée*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.

Famose, J.-P. et Margnes, É. (2016). *Apprendre à apprendre : La compétence clé pour s'affirmer et réussir à l'école*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.

Forest, J., Van den Broeck, A., Van Coillie, H. et Mueller, M.B. (2022). *Libérer la motivation : Avec la théorie de l'autodétermination*. Montréal : Édito.

Gosselin, R. et Lefebvre, J. (2023). Les fonctions et les modèles de la supervision de stage. Dans R. Gosselin et J. Lefebvre (dir.). *La supervision de stage au collégial : Accompagner et évaluer le développement des compétences attendues chez les stagiaires (9-24)*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Guillemette, F. et L'Hostie, M. (2011). *Favoriser la progression des stagiaires en enseignement*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Keymeulen, R. (2016). *Motiver ses élèves grâce aux intelligences multiples : Pratiques pédagogiques innovantes pour le primaire et le secondaire*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.

Leroy, F. (2018). *Le rapport au savoir d'étudiants-stagiaires en éducation physique au cours de situations d'enseignement-apprentissage*. Thèse de doctorat en science de la motricité présentée à l'Université Catholique de Louvain. Belgique.

Loizon, D. (2009). *Le praticien réflexif débutant en EPS. Nature et évolution de cette réflexivité*. Communication orale. Séminaire international AIESEP. France.

- Martin-Krumm, C. et Tarquinio, C. (2011). *Traité de psychologie positive*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Massinissa M. et al. (2023), Former un praticien réflexif en enseignement de l'EPS : Quels dispositifs? *Revue académique des études sociales et humaines*, 15(2), 655-669.
- Ministère de l'Éducation (2020). *Référentiel de compétences professionnelles : Profession enseignante*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Morency, L. et Bordeleau, C. (dir.) (2019). *Le manuel de l'éducateur physique*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Mouchet, A. (2014). L'entretien d'explication : Usages diversifiés en recherche et en formation. Paris : L'Harmattan.
- Ouellet, S. et Aubin, F. (2018). *Soutenir le goût de l'école : Le plaisir d'apprendre ensemble*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Paquay, L., Altet, M., Charlier, É. et Perrenoud, P. (2012). *Former des enseignants professionnels : Quelles stratégies? Quelles compétences?* Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Paquet, Y., Carbonneau, N. et Vallerand, R.J. (2016). *La théorie de l'autodétermination : Aspects théoriques et appliqués*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Paris, S.G. et Ayres, L.R. (2000). Réfléchir et devenir : Apprendre en autonomie : Des outils pour l'enseignant et l'apprenant. Bruxelles : De Boeck Université.
- Perrenoud, P. (2012). Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant : Professionnalisation et raison pédagogique. Issy-les-Moulineaux : ESF éditeur.
- Petiot, O. et Visioli, J. (2022). *Les émotions en contexte scolaire*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Reeve, J. (2017). *Psychologie de la motivation et des émotions*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Rondeau, K. et Jutras, F. (2019). L'accompagnement du développement personnel et professionnel en éducation : S'accompagner, accompagner, être accompagné. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Schön, D.A. (1994). Le praticien réflexif : à la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel. Montréal : Éditions Logiques.
- Turcotte, S. et al. (2023). *Enseigner l'éducation physique en contexte scolaire*. Montréal : Éditions JFD.

- Vandercleyen, F. et Boudreau, P. (2022). Structure, enjeux et évolution de la relation d'accompagnement entre une enseignante associée et un stagiaire. *Formation et profession*, 30(2), 1-13.
- Vandercleyen, F., Lenzen, B., Loizon, D., Serres, G., Amamou, S. et Hoffmeister, M. (2023). L'accompagnement des stagiaires en ÉPS. Dans S. Turcotte, J-F. Desbiens, C. Borges, J. Grenier et D. Pasco. *Enseigner l'éducation physique en contexte scolaire*, 621-652. Montréal : Éditions JFD.
- Vermersch, P. (2014). *L'entretien d'explicitation*. Issy-les-Moulineaux : ESF.
- Vianin, P. (2023). La motivation scolaire : Comprendre et susciter le désir d'apprendre? Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Vianin, P. (2019). *La supervision pédagogique*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Viau, R. (2009). *La motivation à apprendre en milieu scolaire*. Saint-Laurent : Éditions du renouveau pédagogique.